

Carte de resident de dix ans

Par nounouMN, le 13/10/2008 à 11:55

bonjour,

je suis algerien marié en algerie avec une française en 2004,et j'ai tout fais concernant la transcripion d'acte de mariage et du livret de famille...,et j'ai entré a marseille en 2007 avec un visa touristique montionné conjoint de français delivré en 2006. Et j'ai deposé mon dosier de demande la carte de sejour, j'ai eu mon recipisé avec une monsion "recipisé de demande d'une carte de sejour de dix ans", et j'ai passé la visite medicale, et aprés trois mois ils m'ont renouvlé mon recipicé mais cette fois si avec une montion "recipicé de demande d'une carte de sejour d'un ans", aprés trois mois ils mon renouvlé encore le resipicé pour la 2eme fois et aprés pour la 3eme fois, et aprés j'ai recupéré ma carte d'un ans un mois avant sa date d'expiration!!!, et j'ai refait encore un 2eme dosier de demande de la carte, et je suis sur mon 2eme resipisé et je n'ai rien reçu encore. j'ai demandé auprés du gichet a la prefecture et ils mon dis que vous alez etre convocer pour la police et sa sera pour dix ans, je comprend rien!!, et je ne sais plus quoi faire, surtout que j'ai des fois un probléme avec le courrier, il arrive pas a la maison.

je ne sais pas quand esque je vais recupérer ma carte de dix ans, surtout que je compte ouvrir un commerce ici en france et ils me faut une carte de dix ans pour pouvoir le faire. MERCI

Par jeetendra, le 13/10/2008 à 16:31

bonjour, patientez vous allez finir par l'obtenir votre certificat de résidence de 10 ans en tant qu'Algerien et conjoint de Français, manifestement vous remplissez les conditions, surtout que son attribution est de droit dans votre cas, cordialement

Par salim16000, le 14/10/2008 à 13:50

salut nounou

je suis marié le meme anné que toi est j'ai entré le meme anné que toi mais avec un visa regroupement familliale mais j'ai recpuré ma carte de 10 ans meme pas trois mois , normalement ça passe vite dit moi ta des enfant avec elle , parce que moi j'ai une fielle elle 28 mois .